



Formulaire d'avis de changement

Le présent formulaire sert à informer la Société de logement du Grand Sudbury (SLGS) d'un changement de personne résidant dans un logement, qui est âgée de 16 ans et plus. Il faut faire part du changement dans un délai de 30 jours après qu'il est survenu.

Nom	Téléphone
Adresse	Date du changement de revenu

1. Changement de revenu

- Ma source de revenu a **changé** (p. ex. d'un emploi à L'Ontario au travail)

Explication : _____

- Mon revenu a **diminué**. (Note : La présente demande de révision s'applique seulement si votre revenu a diminué de 20 % ou plus depuis la dernière révision annuelle. Une seule révision en cours d'exercice est permise entre les révisions annuelles; celles en cours d'exercice ne ciblent pas les situations où les revenus fluctuent ou baissent de façon temporaire. La demande est possible en vertu de l'article 11 du Règlement de l'Ontario 316/19.)

Explication : _____

2. Changement au sein du ménage

Les changements suivants se sont produits au sein de mon ménage (avant d'y emménager, les personnes ayant plus de 16 ans doivent présenter une demande pour s'y joindre au Registre des logements). Si une personne déménage du logement, elle doit transmettre un avis de 60 jours par écrit à notre bureau.)

Type de changement	Nom	Relation avec la ou le chef du ménage

3. Changement du statut d'étudiante ou d'étudiant

Un membre adulte de mon ménage est ou n'est plus aux études à temps plein (selon la définition de l'établissement d'enseignement).

Étudiante ou étudiant	Nom de l'établissement	Date du changement

4. Autre

Un membre adulte de mon ménage est ou n'est plus étudiante ou étudiant à TEMPS PLEIN (selon la définition de l'établissement d'enseignement).

Explication : _____

J'ai joint une preuve du changement signalé. Oui Non

Nous attestons que les renseignements ci-dessus sont exacts et complets. Nous avons entièrement divulgué tous les changements de revenu des personnes de 16 ou plus qui habitent dans notre logement. Nous sommes conscients du fait que le formulaire de consentement et de renonciation signé lors de notre dernière révision annuelle du revenu servira à vérifier les renseignements fournis dans le formulaire d'avis de changement. Nous autorisons les personnes, les personnes morales ou les organismes sociaux étant au courant des renseignements exigés à divulguer de telles informations à la SLGS. Si des renseignements dans le formulaire d'avis de changement sont inexacts ou faux, la SLGS peut demander d'autres informations et/ou signifier un avis écrit que vous n'êtes plus admissible à un subside pour loyer indexé sur le revenu et/ou signifier un avis d'augmentation de loyer pour payer le loyer du marché et explorer d'autres possibilités aux termes des lois de l'Ontario. Tous les membres du ménage de 16 ans et plus qui habitent dans le logement doivent signer le formulaire.

Signature

Date

Signature

Date

Signature

Date

Signature

Date